



Rénover son système de chauffage peut vous entraîner dans des travaux coûteux et démesurés. Il existe des solutions et des astuces économiques pour rénover à moindre coût son habitation.



Votre facture de chauffage est importante, votre confort intérieur n'est pas satisfaisant, il est temps de penser à rénover votre chauffage. Oui mais par quoi commencer ? Qu'est-ce qui est le plus utile et le plus efficace sur le plan de la performance énergétique, du coût d'investissement et des économies d'énergie ?

Cibler les points faibles d'inconfort



Si vous soignez la peinture de votre logement, pensez également à installer des appareils de chauffage performants

En premier lieu, c'est le confort qui est important. Vous pouvez disposer d'un habitat avec des points faibles sur le plan du confort physiologique. Par exemple des simples vitrages qui rayonnent du froid, de l'inconfort et qui condensent. Des combles non isolés, très déperditifs, et qui font que votre dalle rayonne du froid sans que vous en rendiez compte. Une ventilation mécanique très bruyante et certainement surdimensionnée et qui débite beaucoup plus d'air qu'il ne faut, etc., ... Dans ce cas il faut procéder en priorité, et si votre budget le permet, envisager des travaux ciblés sur les points faibles dits d'inconfort.

- Remplacement des simples vitrages par des vitrages thermiques isolants (*jusqu'à 30 % d'économies sur les déperditions par les vitrages*),
- Isolation thermique des murs, sols et plafonds non isolés pour très peu isolés. En priorité les combles et la toiture (*jusqu'à 40 % d'économies d'énergie sur les déperditions des parois*),
- Remplacement du caisson de VMC par un équipement basse consommation de type moteur électrique microwatt (*jusqu'à 40 % d'économies sur électricité de la VMC*),
- Réaliser des travaux nécessaires pour remplacer votre ancien système de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire (*objet du paragraphe suivant*).

Cibler les points de plus grande efficacité énergétique



Radiateur électrique performant avec sonde de présence et un pilotage automatique

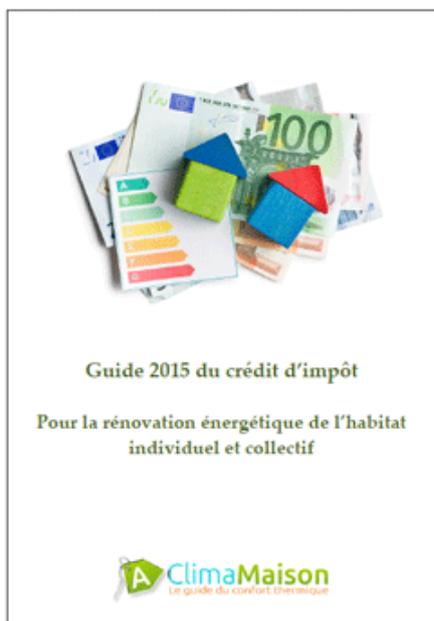
Votre système de chauffage est particulièrement inconfortable, faut-il le changer en priorité ?

La réponse n'est pas tranchée, car en toute logique il faudrait d'abord s'attaquer aux points faibles de la construction (isolation thermique, remplacement des fenêtres, ...) afin d'installer après-coup le système de chauffage adéquat. Mais cette démarche entraîne un investissement souvent assez lourd et dépasse qui les 10 et 20 000 euros. La question est de savoir si vous n'avez qu'un budget de 4000 € pour la rénovation énergétique, que devez donc vous faire, attendre, ou investir, et en quoi en priorité ?

Notre recommandation est d'investir immédiatement même avec un minimum d'investissement, car toute économie de chauffage déjà réalisée la première année et un placement, un gain sur votre facture énergétique. Donc, il n'est pas complètement illogique de remplacer en priorité sa vieille chaudière par une nouvelle chaudière très performante, car celle-ci va dégager immédiatement des économies d'énergie. Et ceci même si certains points d'inconfort du bâtiment subsistent. Pourrait être le cas de l'isolation thermique qui en aucun cas ne doit être négligée, mais qui peut faire partie d'une deuxième vague d'investissement.

Le mieux serait de « tout faire » et d'engager une rénovation énergétique globale c'est-à-dire pour les points faibles du bâtiment telle l'isolation thermique, et les points faibles du système de chauffage d'eau chaude sanitaire. Si cet objectif n'est pas possible faute de budget de financement, alors il y a lieu d'engager immédiatement un investissement le plus petit soit-il. *Par exemple pour une nouvelle régulation / programmation par exemple (c'est le minimum qui vous permettra tout de suite faire des économies d'énergie), combinée avec le remplacement par exemple de votre ancien système de chauffage (qu'il soit électrique ou à chaude avec une chaudière).*

Crédit d'impôt de 30 % et aides de l'État

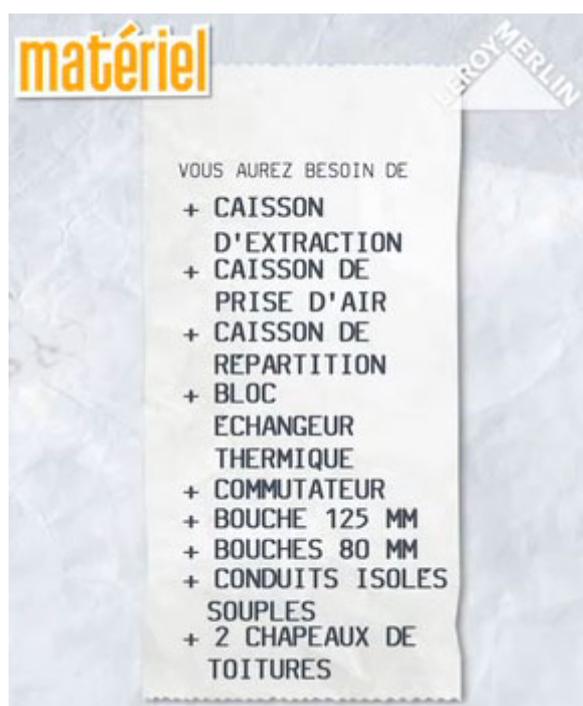


Pour les travaux de rénovation énergétique, les aides de l'État sont en 2015 particulièrement intéressantes avec un crédit d'impôt à **taux fixe de 30 % sur le matériel**. Et ceci sans condition de ressources.

Les autres aides de type TVA à taux réduit ou financement avec les prêts à taux zéro sont également disponibles et avantageuses en 2015, puisque vous n'aurez pas d'intérêt à payer ceux-ci étant payés par l'État.

[Téléchargez le guide du crédit d'impôt 2015](#)
[Accès au dossier des aides de l'État 2015](#)

Faire les travaux de rénovation thermique soi-même



Les GSB, grandes surface de bricolage, apportent souvent de précieux conseils pour la rénovation énergétique de votre habitation

Si vous êtes un très bon bricoleur, et vous désirez réaliser les travaux de rénovation énergétique vous-même, vous ferez certes bon nombre d'économies de travaux puisse que vous ne compterez pas la main-d'œuvre. En revanche comme dit précédemment, vous ne pourrez bénéficier de la réduction du crédit d'impôt, qui elle s'applique spécifiquement au matériel de chauffage et est donc conditionné par la réalisation d'un installateur qualifié dit RGE (reconnu garant de l'environnement) ; c'est donc une balance économique à faire !

De plus, selon l'importance des travaux, si vous voulez bénéficier d'une garantie totale, vous aurez tout intérêt à faire réaliser les travaux par une entreprise qualifiée, car en cas d'avarie ou de non fonctionnement et si vous réalisez les travaux vous-même vous ne pourrez pas vous retourner vers quiconque, sauf vers vous-même !!

Donnons quelques exemples de travaux de rénovation énergétique à faire soi-même, ou plutôt à confier à l'installateur qualifié.

Travaux de rénovation de chauffage qui pourraient être faits par de bons bricoleurs

- remplacement d'un chauffe-eau électrique ou d'un chauffe-eau thermodynamique,
- remplacement de radiateurs électriques par des radiateurs de type rayonnant électrique,
- mise en place d'une régulation très précise avec programmation, pour chauffage électrique comme pour chauffage à eau chaude,
- mise en place de robinets thermostatiques sur radiateur à eau chaude,
- remplacement d'un ancien caisson de VMC par un caisson basse consommation de type microwatt,
- en général, tout ce qui demande une formation et une technicité réduites.

Travaux de rénovation de chauffage a confié à des installateurs de chauffage qualifiés

- installation d'un plancher chauffant basse température eau chaude ou d'un plancher rayonnant électrique,
- installation globale de chauffage central,
- installation d'énergies renouvelables avec une pompe à chaleur ou avec un système solaire thermique,
- installation d'une gestion technique énergétique globale ou d'une domotique
- installation solaire photovoltaïque,
- en général, tout ce qui demande une formation et une technicité qui relèvent de la qualification de l'entreprise ou de l'artisan qualifié et formé.

Prudence avant d'acheter ...

- [Prudence ballon d'acheter sa chaudière en grande surface](#)
- [Pour installer un chauffe-eau thermodynamique](#)
- [Remplacer soi-même sa ventilation VMC](#)

Sources et liens utiles

- <http://ma-maison-eco-confort.atlantic.fr>
- www.aircon.panasonic.eu
- www.renovation-info-service.gouv.fr
- www.leroymerlin.fr

Pour en savoir plus

- [dossier CHAUFFAGE BASSE CONSO EN RENOVATION](#)

Mars 2015



Véronique Bertrand

Véronique Bertrand a exercé pendant de nombreuses années son métier d'ingénieur spécialisé en installations thermiques à travers le monde. Depuis son retour en France elle met à disposition sa grande expérience en apportant un regard pragmatique et des solutions simples à des problèmes complexes d'optimisation énergétique.